**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** - (2010)
**Heft:** 5

**Artikel:** L'état-major général suisse entre 1874 et 1906
**Autor:** Weck, Hervé de
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514457

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Ci contre : Arnold Keller.

*Histoire*

# L'Etat-major général suisse entre 1874 et 1906

**Col Hervé de Weck**

Ancien rédacteur en chef, RMS

Le 11 juin 2010, Dimitry Queloz présentait au château de Penthes «La Suisse entre quatre grandes puissances» (1874-1906), le quatrième tome de l'histoire de L'Etat-major général suisse / Der Schweizerische Generalstab. C'est le résultat d'une aventure de plus de vingt-cinq ans[1]! L'insertion du problème «Suisse» dans le contexte diplomatique international et sa mise en rapport avec les planifications militaires des grandes puissances voisines apparaissent comme des apports essentiels du travail de Dimitry Queloz.

Jusqu'alors, neuf volumes, scientifiquement irréprochables (les tomes 1 à 3, les tomes 5 à 10), évoquaient chronologiquement la genèse et le développement de cette institution essentielle de la défense en Suisse. Il manquait dans la série le second volume prévu en langue française, initialement confié au colonel EMG Georges Rapp, directeur du Gymnase de la Cité à Lausanne.[2] Il est décédé bien avant d'avoir achevé ce travail. Le brigadier Jean Langenberger, sans moyens financiers, tenta sans succès de faire rédiger ce tome 4 par un collectif d'historiens alémaniques et romands. Il fallut alors faire appel au Fonds national pour la recherche scientifique et à un jeune chercheur, le Jurassien Dimitry Queloz, pour que l'entreprise aboutisse.

## L'Etat-major général, son importance et son réalisme

La période 1874-1906 apparaît cruciale dans l'histoire de l'Etat-major général: il prend naissance et consistance. Préhistoire de 1817 à 1848 : un embryon d'autorité militaire de surveillance apparaît en temps de paix, se transformant en Conseil de guerre fédéral en cas de conflit. La Constitution de 1848 crée un Département militaire fédéral et un Etat-major permanent, mais il faut attendre 1865 la mise sur pied d'un Bureau d'état-major. Dans les années 1880-1890, conséquence de l'Organisation militaire centralisatrice de 1874, il devient un véritable Etat-major général doté de larges compétences, une étape décisive dans la longue évolution vers une armée fédérale. Initialement, il en partage certaines, particulièrement importantes, avec d'autres services du Département, entre autres le chef d'arme de l'infanterie, ce qui nuit à l'efficacité, surtout quand il y a conflit de personnes.

## Chefs du Département militaire fédéral et de l'Etat-major général

| Période | Chef du Département militaire fédéral | | Chef du Bureau d'Etat-major / de l'Etat-major général |
|---|---|---|---|
| 1866-1879 | Emil Welti | 1873-1875 | Hermann Siegfried |
| | Johann Jacob Scherer | 1876-1878 | |
| | Wilhelm Friedrich Hertenstein | 1879-1888 | |
| 1879-1881 | Wilhelm Friedrich Hertenstein | 1879-1888 | Rudolf von Sinner |
| 1881-1882 | Wilhelm Friedrich Hertenstein | 1879-1888 | Victor Burnier |
| 1882-1890 | Wilhelm Friedrich Hertenstein | 1879-1888 | Alphons Pfyffer von Altishofen |
| | Walter Hauser | 1889-1890 | |
| 1890-1905 | Walter Hauser | 1889-1890 | Arnold Keller |
| | Emil Frey | 1891-1897 | |
| | Eduard Müller | 1897-1898 | |
| | Eugène Ruffy | 1899 | |
| | Eduard Müller | 1900-1906 | |
| 1906-1919 | Eduard Müller | 1900-1906 | Theophil Sprecher von Bernegg |

La première partie du volume 4 montre comment l'Etat-major général, créé par la politique, développe ses activités, parvenant laborieusement à se faire reconnaître dans la hiérarchie de l'armée. Spécifique à la Suisse apparaît la méfiance de nombreux officiers de troupe envers les officiers d'état-major général qui constituent, prétendent-ils, une caste fermée sur elle-même, imbue

1 Queloz, Dimitry :, *Der Schweizerische Generabstab / L'Etat-major général suisse*, t. IV, «La Suisse entre quatre grandes puissances», Baden, Hier+Jetzt, 2010. 422 pp.

2 C'est l'auteur du premier volume, rédigé en français et paru en 1983.

de ses connaissances, qui souffre d'un complexe de supériorité, qui manifeste des attitudes peu compatibles avec le système de milice et l'esprit démocratique des Suisses. Dimitry Queloz analyse la formation des officiers EMG et leur activité, leur carrière ainsi que le lancinant problème de leur retour périodique à la troupe. Les visions de l'Etat-major général, celles des officiers de milice et des commandants de Grandes Unités divergent...

Progressivement, les planifications de l'Etat-major général deviennent plus concrètes et basées sur de meilleures informations. Il faut pourtant attendre les années 1890 pour qu'il dispose des moyens humains, intellectuels et matériels lui permettant de mettre au point de véritables plans de concentration, avec itinéraires, horaires des mouvements et des transports, ordres de bataille des formations, secteurs d'engagement.

L'Organisation militaire de 1907 reconnaît l'efficacité des structures de l'Etat-major général et la professionnalisation partielle des officiers chargés de remplir ses missions. Désormais, il se situe officiellement au-dessus des autres services du Département militaire fédéral. Ces trente ans, on peut les caractériser par la *plasticité* d'un organe de peu d'expérience et sans tradition, par les tâtonnements dans son organisation sans cesse retouchée au gré des convictions personnelles, de l'influence de modèles étrangers, surtout prussien, qu'il faut adapter aux conditions suisses. Cette genèse de l'Etat-major général correspond au contexte, la naissance de la Suisse moderne entre 1848 et la fin du XIX^e^ siècle.

La seconde partie du livre analyse la délicate position militaire et diplomatique de la Suisse au centre d'une Europe où sévissent les nationalismes, les rivalités entre puissances qui amèneront à la Première Guerre mondiale. L'Etat-major général planifie des concentrations et des dispositifs en fonction des menaces qu'il perçoit, mais qui ne correspondent pas toujours à la réalité. Il est en effet induit en erreur par un Service de renseignement dont le sous-développement rappelle celui de la diplomatie fédérale. La pratique de la neutralité traditionnelle s'accompagne d'un singulier manque de clairvoyance dans la perception des intentions des grands Etats voisins ou la détermination des dangers les plus graves. Si Alphons Pfyffer von Altishofen travaille en bonne entente et en collaboration avec le conseiller fédéral Numa Droz, chargé de la politique extérieure de la Suisse, il n'en va pas de même pour ses successeurs.

En raison du contexte international et de la géographie, Dimitry Queloz distingue les fronts Ouest, Nord, Est et Sud. Les deux premiers correspondent aux hypothèses d'une guerre franco-allemande, également d'une opération directe contre la Suisse de la France ou de l'Allemagne. La France est perçue comme une menace particulièrement aiguë. Le quatrième pourrait être le théâtre d'un conflit italo-suisse, être aussi impliqué en cas de guerre entre l'Italie et la France, les lignes d'opérations les plus importantes entre les deux pays passant par la Suisse. Sur le front Sud se trouve encore la Savoie assimilée à la Suisse en ce qui concerne la neutralité, avec les problèmes que cela pose. Des quatre voisins, l'Autriche passe pour le moins menaçant, si bien que l'Etat-major général travaille peu l'hypothèse d'un conflit avec cet Etat. Il envisage quatre cas de figure, une guerre contre la Suisse par chacun des Etats voisins, à l'exception de l'Italie, et une guerre de coalition. L'idée d'un réduit alpin remonte à la possibilité d'avoir à se battre contre un adversaire nettement plus puissant. Pour Arnold Keller, chef de l'Etat-major général entre 1890 et 1905, se battre contre une coalition opérant de façon coordonnée postule un repli dans les Alpes.

## Le manque de culture «Renseignement» en Suisse

Elément indispensable de la planification stratégique (ce que nous appelons aujourd'hui politique de sécurité), le Service de renseignement reste, entre 1874 et 1906, le parent pauvre de l'Etat-major général. Son homologue italien, pendant longtemps, ne dispose même pas d'un Service de renseignement permanent! Les politiciens suisses, méfiants face à l'*espionnage*, répugnent à le renforcer. La Suisse ne possède aucune culture politique en matière de renseignement. Le SR se préoccupe uniquement du domaine militaire, pas trace d'un intérêt pour les questions économiques, démographiques et politiques. Son attention porte sur les armées et la géographie militaire. Il collecte des renseignements de tous genres, avec un accent sur l'organisation et les structures. Il tient à jour les ordres de bataille, les organigrammes, le découpage des conscriptions administratives des corps d'armée.

La méthode de travail consiste à analyser les possibilités de l'adversaire éventuel plutôt que ses intentions. On accorde grande importance à la géographie militaire, avec effort principal sur les voies de communication. Aucune de ces sources ne permet de saisir les intentions des dirigeants politiques et militaires. La prise en compte de déclarations ou d'écrits de personnalités de seconde zone contribue encore à fausser les analyses. L'utilisation de la méthode historique ne s'avère pas plus judicieuse. Ainsi le souvenir de l'expansionnisme français des périodes impériales plombe la réflexion du Service de renseignement, partant de l'Etat-major général. Contrairement à certaines allégations, le Grand Etat-major allemand sous le général Schlieffen n'a jamais envisagé une violation de la neutralité suisse. A la décharge de l'Etat-major général, il faut souligner que faute d'agents et d'*honorables correspondants*, il ne dispose pas d'un SR capable de travailler sur les intentions des adversaires potentiels.

Si la recherche du renseignement souffre de l'inexistence de réseaux en Suisse et à l'étranger, il n'y a pas non plus, à la fin du XIX^e^ siècle, de réseau diplomatique et d'attachés militaires qui pourraient fournir des informations. On songe à utiliser les services des employés de la poste et des douanes. Jusqu'en 1891, l'Etat-major général ne dispose pas d'un service de contre-espionnage, mais il songe à combler cette lacune...

## La fortification, un problème national

La question de la fortification de l'ensemble de la Suisse se pose au début des années 1860; on s'est préoccupé jusqu'alors de la fortification et du combat dans la zone frontière. Faut-il réaliser, sur le Plateau ou dans les Alpes, une place d'armes, un réduit central ? Un espace solidement fortifié disposant de l'espace nécessaire pour accueillir l'ensemble de l'armée, susceptible de servir de base d'opération, de pivot de manœuvre, de position principale de combat, de position de repli après un revers.

Trois obstacles empêchent la réalisation de ce vaste programme. Tout d'abord les coûts : il faudrait investir au moins 250 millions de l'époque, alors que le budget de la Confédération s'élève à 40 millions. Vu l'évolution des technologies, ces fortifications risquent de devenir rapidement obsolètes. Comme une conception générale de la défense du pays n'est pas définie avant 1880, il s'avère difficile de concevoir un programme cohérent de fortification.

Seuls les ouvrages les plus importants sont construits dans les Alpes. Pour les autres, ailleurs en Suisse, on se contente d'établir des plans et de tenir prêt, dit-on, ce qu'il faut pour les construire en cas de nécessité. Le secteur «Gothard» comprend le Tessin, le fuseau proprement dit du Gothard jusqu'à Andermatt. En 1885, les Chambres accordent 500'000 francs sur un devis de 2,6 millions pour la fortification du Gothard contre une offensive venue du Sud et du Sud-Ouest. Les travaux commencent l'année suivante; ils visent à réaliser une position centrale dans l'espace alpin suisse, une position d'arrêt à Bellinzona, une position intermédiaire à Airolo qui assure, entre autres, le portail Sud du tunnel ferroviaire. Sur le versant Nord du Gothard, les ouvrages dans le secteur d'Andermatt barrent le défilé des Schöllenen, les cols de la Furka et de l'Oberalp. Il n'y a pas d'ouvrage à la frontière, parce qu'ils nécessiteraient des garnisons permanentes. Les premiers gros ouvrages permanents du Gothard sont terminés en 1894, ensuite ceux de Saint-Maurice.

## L'«affaire de l'hydre»

Le début des années 1890 marque une rupture importante: un nouveau chef à la tête de l'Etat-major général, Arnold Keller, qui restera en fonction durant quinze ans, de nouveaux acteurs, les commandants de corps d'armée. Le pouvoir consultatif se concentre à la Commission de défense nationale. Ces changements renforcent l'influence et l'autonomie de l'Etat-major général. En revanche, la querelle entre partisans de la «voie nationale» et ceux de la «nouvelle voie», qui éclate après le rejet du projet de loi de 1895, débouche sur le départ de plusieurs chefs de service du Département militaire et la démission d'Arnold Keller. Ce n'est pas une guerre contre l'Etat-major général; les partisans de la «nouvelle voie» veulent relancer la carrière d'Ulrich Wille (il n'est pas officier EMG) et redonner aux commandants d'unités d'armée la capacité de lutter contre l'emprise administrative du Département. Un problème qui va perdurer encore longtemps sous une forme moins criante...

H.W.
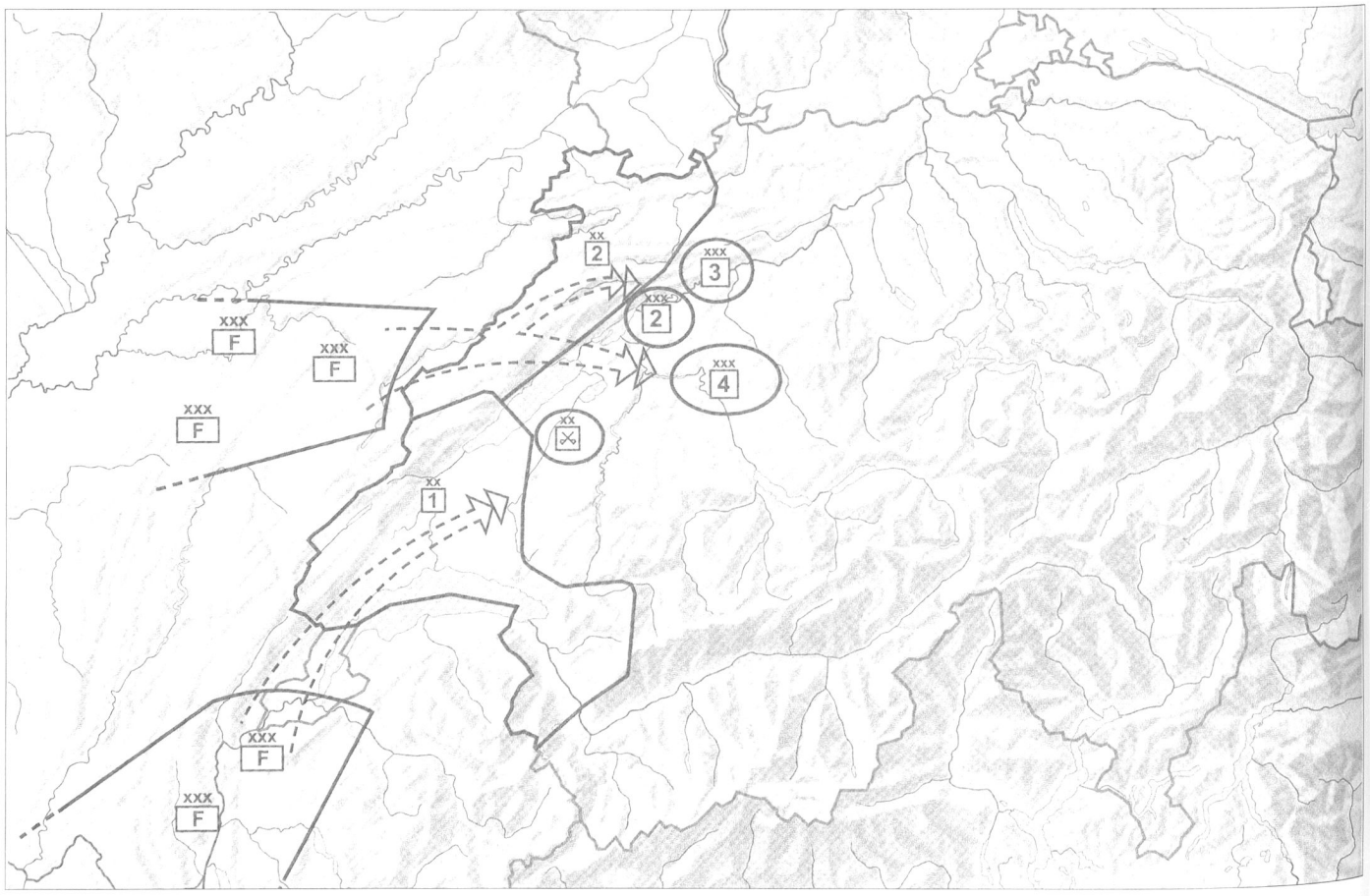
Plan Keller de concentration pour la défense du front Ouest (1896).